

la science, qui exige au contraire une réalité assurée, objective et constante. La science de la société politique devant présenter un degré de certitude égal à celui de la science physique d'observation, il fallait en premier lieu s'efforcer de faire de la politique une sorte de physique sociale. C'est au développement progressif de cet effort que nous allons maintenant assister.

Après Montesquieu, les physiocrates, les encyclopédistes, il apparaît pour le moins paradoxal de mettre sur un même rang le traditionaliste Joseph de Maistre (1753-1821). Et pourtant, malgré son opposition marquée aux erreurs des courants que nous avons retracés, c'est sous sa plume que nous trouvons cette affirmation, que les constitutions ne procèdent pas de la volonté des hommes, mais par application de lois qui se sont faites d'elles-mêmes (1). Il ira même jusqu'à avancer que les phénomènes sociaux sont comme des phénomènes physiques, et que faute de les considérer comme tels, on aboutit à des échecs.

1) Joseph de Maistre, Essai sur le Principe Générateur des Constitutions, Lyon, 1822. Ce faisant, de Maistre voulait réagir contre les philosophes politiques de la Révolution qui avaient appliqué un peu au hasard des théories abstraites pour construire rationnellement la société.

Claude-Henri Saint-Simon (1760-1825) retrouvera l'idéal cartésien d'une science générale qui comprendrait à la fois la science de la nature et la science de l'homme. Il tentera même de généraliser la gravitation newtonienne en l'appliquant aux choses humaines et morales, supprimant à peu près toute distinction entre les sujets des sciences. A son avis, "les questions de politique doivent être traitées par la même méthode et de la même manière qu'on traite les autres phénomènes" (1). C'est chez lui encore que se trouve développée cette idée, chère à A. Comte, du passage nécessaire des sciences d'un état conjectural, où la connaissance est théologique et métaphysique, à un état positif. Le premier, d'ailleurs, il parlera de replacer la science de l'homme dans une "politique positive".

Le développement des méthodes d'observation, le recours exclusif à l'expérience et le rejet des idées préconçues seront les pierres angulaires du nouvel édifice de la Science Politique. C'est pour en avoir formulé explicitement la nécessité que Frédéric Le Play (1806-1882) est considéré par certains comme le

1) Claude-Henri Saint-Simon, Mémoire sur la Science de l'Homme, Paris: Masson, 1856.

premier architecte de la science sociale moderne (1).

Il s'agira de ne s'arrêter qu'aux faits et de les enchaîner rigoureusement entre eux, abstraction faite de la nature sous-jacente à ces faits.

Figure dominante du positivisme, Auguste Comte (1797-1857) s'en est vu attribuer la paternité dans son application à l'étude systématique de la société. Attribution d'autant plus justifiée qu'à partir du Cours de Philosophie Positive, le positivisme devint souvent synonyme, dans la terminologie philosophique, de science positive des faits sociaux, à laquelle science Comte, le premier, imposa le nom de Sociologie (2). Une des originalités d'Auguste Comte fut de n'avoir pas condensé, en logicien, les règles de la méthode sociologique. Il condamne même cette vaine et stérile séparation de la méthode d'avec la doctrine. Et cependant ce qu'il y a de plus logique dans la doctrine de Comte, si contradic-

-
- 1) F. Le Play écrira en effet dans la "Réforme Sociale en France", Paris, 1878: "Après avoir fait l'épreuve des idées préconçues et avoir constaté leur inefficacité pour la solution des questions sociales, je m'étais fixé sur un point essentiel, à savoir que, dans la science des sociétés comme dans celle des métaux, je ne me croirais en possession de la vérité que lorsque ma conviction pourrait s'appuyer sur l'observation".
 - 2) Auguste Comte, Cours de Philosophie positive, 5e éd., VI Vols, Paris: Bailliére et fils, 1869, Vol. I, p. 185.

toire par ailleurs, c'est certainement sa méthode dont nous tenterons de dégager les caractères qui touchent notre sujet.

Disciple de Saint-Simon, Auguste Comte sera grandement imprégné des idées chères à celui qui fut son maître jusqu'en 1824.

Auguste Comte ne croit pas que l'esprit scientifique ait, par lui-même, la vertu d'organiser la société, à moins qu'il ne se fonde une science des phénomènes sociaux, sans laquelle on en reste à cet état de "spécialisation dispersive" que Comte blâme chez les savants de son temps; mais il demeure persuadé que l'on ne peut fonder la sociologie autrement que par une extension de la méthode scientifique à l'étude des phénomènes sociaux. Partant de cette conviction, il va opérer sa classification des sciences, basée sur ce qu'il appelle la hiérarchie des essences, et qui sont ordonnées, selon lui, suivant une généralité décroissante et une complexité croissante. Ne prétendant nullement définir ces essences, cette considération lui permettra de classer les réalités tout en ignorant leur nature profonde. Dans cette pyramide des sciences, les Mathématiques occuperont la base. Puis par degré se superposeront l'Astronomie, la Physique, la Chimie, la Physiologie et au faite

la Physique Sociale qui, cherchant les lois, les liaisons nécessaires, constantes et régulières entre les phénomènes de l'être vivant en société, aura la mission de fournir le réseau de croyances positives indispensables à l'organisation sociale (1). Il est toutefois évident que la Sociologie, ne pouvant se contenter d'affirmations arbitraires, devra prendre appui sur les autres sciences et spécialement les sciences de la nature. C'est pourquoi Comte, leur empruntant leurs postulats fondamentaux déterministes, dira lui-même que la science sociale est une Physique sociale. Il ira plus loin et, comme le feront Spencer, Shoeffle, Espinas, assimilera la société à un organisme vivant; non pas d'ailleurs pour en dégager; comme le fera plus tard Léon XIII (2), la finalité et le principe d'unité, mais pour en retenir l'idée de spécificité, en exclure la délibération volontaire, et rendre possible l'application de la méthode scientifique objective conduisant à l'établissement de lois (3). Le but est donc de substituer, après

-
- 1) A. Comte, op. cit., 2e leçon, Vol. I, pp. 47-88.
 - 2) Léon XIII, Rerum Novarum, Litt. Encyc., in Actes de Léon XIII, T. II, Paris: La Bonne Presse, n. 15.
 - 3) Voir René Worms: Organisme et Société, Paris: V. Girard et Brière, 1896. La minutie qu'on a mise à poursuivre dans le détail cette analogie en a rapidement discrédiété l'idée.

Newton, la détermination des lois à une vaine recherche des causes. Seuls présentent un intérêt, les faits et leurs relations.

Pour Comte et ses disciples, méthode et doctrine positives devaient pourtant être le fruit d'une logique interne à partir de laquelle ils voulaient inférer des conclusions certaines, et dont la validité serait assurée grâce à une interprétation historique. C'est ainsi qu'est née la loi des trois états. Il convient de s'y arrêter quelque peu car son importance est capitale dans le problème du hasard chez Lévy-Bruhl. Même si cette loi, dans son expression première, fut négligée par l'Ecole Sociologique Française de Durkheim, elle recte dans l'œuvre de celle-ci un présupposé absolu dont les conséquences seront poussées jusqu'aux plus ultimes concrétions.

A la structure sociale fixe qui constitue ce qu'il appelle la statique sociale et qui représente l'ordre des phénomènes sociaux coexistant dans l'espace, Comte subordonnera la dynamique sociale qui renferme les lois du progrès humain et se rapporte à la succession des faits irréversibles dans le temps; ce sera une sorte de Philosophie de l'Histoire dont la loi dynamique dite des trois états, base historique de sa notion de

progrès, éclairera le cours nécessaire. C'est en même temps une loi élémentaire du développement intellectuel, telle qu'après le Docteur Burdin, Saint-Simon en avait formulé l'énoncé. Observant l'ordre naturel -- cet ensemble de lois qui résultent de la nature des choses -- Comte remarque que "l'esprit humain par sa nature emploie successivement dans chacune de ses recherches trois méthodes de philosopher dont le caractère est essentiellement différent et même radicalement opposé" (1).

Il y aura d'abord la méthode théologique, point de départ nécessaire de l'intelligence humaine à laquelle correspondra une phase historique de l'humanité.

Dans l'état théologique, l'esprit humain dirigeant essentiellement ses recherches vers la nature intime des êtres, les causes premières et finales de tous les effets qui le frappent, en un mot, vers les connaissances absolues, se représente les phénomènes comme produits par l'action directe et continue d'agents surnaturels plus ou moins nombreux dont l'intervention arbitraire explique toutes les anomalies apparaillantes de l'univers. (2)

Chacun de nous a donc été "théologien" dans son enfance. Il n'est que de se rappeler les contes de fées. La plus grande perfection de ce stade fut la substitution d'un être unique au jeu varié des nombreuses divinités indépendantes qui avaient été imaginées primitivement. C'est

1) A. Comte, op. cit., Vol. I, 1ère leçon, pp. 8-9.

2) Ibid.

le règne, sur le plan "spirituel", du sorcier ou du prêtre; du roi ou de l'empereur sur le plan temporel. Cette mentalité "théologique" sera celle du primitif que Lévy-Bruhl appellera "Pré-logique". C'est la psychologie de l'enfant pour qui les phénomènes ne sont que de vagues effets d'un mystère qui hante ses nuits (1). C'est enfin la preuve de la faiblesse congénitale de l'intelligence humaine qui reproduit en ses concepts sa manière de voir et d'apprécier les phénomènes extérieurs.

A cette phase fictive et imaginative succède une période transitoire, dite métaphysique. La personnalité de Dieu s'efface. Comme il n'agit que par des lois générales, on peut lui substituer des forces impersonnelles dont l'action nécessaire permet de prévoir les faits. Et cet état métaphysique rappellera la période "scolastique".

Dans l'état métaphysique, qui n'est au fond qu'une simple modification du premier, les agents surnaturels sont remplacés par des forces abstraites, véritables entités -- abstractions personnifiées -- inhérentes aux divers êtres du monde, et capables d'engendrer par elles-mêmes tous les phénomènes observés, dont l'explication consiste alors à assigner pour chacun l'entité correspondante. (2)

-
- 1) Jean Piaget, La Représentation du Monde chez l'Enfant, Paris: P.U.F.
 - 2) A. Comte, Cours de Philosophie Positive, p. 9.

Ce sera le domaine où s'exercera la sagesse du philosophe. Et cette période est celle de l'adolescence: jeunesse de l'individu comme de la société historiquement prise.

L'état métaphysique cependant prépare le suivant où l'intelligence, devenue adulte, se mettra en face de la seule méthode vraiment féconde: la méthode positive. Sur le plan historique et social, le "pouvoir spirituel" sera détenu par les savants et le pouvoir temporel par les industriels. C'est l'état positif où, abandonnant toute recherche des causes, on détermine simplement les lois ou relations constantes entre les phénomènes.

Enfin, dans l'état positif, l'esprit humain, reconnaissant l'impossibilité d'obtenir des notions absolues, renonce à chercher l'origine et la destination de l'univers, et à connaître les causes intimes des phénomènes, pour s'attacher uniquement à découvrir, par l'usage bien combiné du raisonnement et de l'observation, leurs lois effectives, c'est-à-dire leurs relations invariables de succession et de similitude. L'explication des faits, réduite alors à ses termes réels, n'est plus désormais que la liaison établie entre les divers phénomènes particuliers et quelques faits généraux dont les progrès de la science tendent de plus en plus à diminuer le nombre. (1)

La perfection du système positif -- que Comte d'ailleurs

1) Comte, op. cit., pp. 9-10.

n'espère pas voir réalisée -- serait "de pouvoir se représenter tous les divers phénomènes observables comme des cas particuliers d'un seul fait général, tel que celui de la gravitation par exemple" (1). À l'état positif de l'intelligence comme de l'humanité, correspond l'âge adulte, la virilité. Par ce nouvel et définitif effort d'abstraction, c'est dans les lois qu'il faut rechercher les moyens de prévision pour atteindre le réel tel qu'il est. La Sociologie telle que Comte la trouve, en est à l'état métaphysique. Il s'assigne comme tâche de la faire passer à l'état positif. Nous avons vu les moyens qu'il propose et qu'il a lui-même essayé d'appliquer dans ses différents ouvrages. Avec ses disciples et ses successeurs, ces théories vont s'émonder, se préciser, se concrétiser selon les aspects différents que revêtiront leurs études. En plus donc de faire table rase du passé, la nouvelle science se caractérise avant tout

par l'élimination de toute préoccupation onto-logique; c'est là le privilège de l'âge positif, de l'état positif par opposition à l'état métaphysique et à l'état théologique. Il est donc requis d'écartier toute préoccupation ontologique et en même temps d'expliquer par les causes; la science se réduira aux lois, aux connections des phénomènes et à chercher des liaisons stables

1) Comte, op. cit.,

entre eux, en substituant avec soin cette notion d'une liaison bien établie entre les phénomènes à la notion de cause ou de raison d'être. Ce n'est pas seulement d'ailleurs l'idée qu'Auguste Comte lui-même se faisait de la science, c'est celle de tous les savants qui se rattachent à lui. (1)

Il ne nous appartient pas ici de porter un jugement de valeur sur cette loi des trois états, en elle-même contradictoire puisque a priori et finaliste, elle est métaphysique au sens justement où Comte juge le mot condamnable. Mais la conclusion de la doctrine comtienne, reprenant de façon assez inattendue après le Cours, l'idée de morale et de religion, nous engage à préciser sa portée. C'est justement cette conclusion, qui introduit l'ordre nouveau, que vont rejeter Durkheim et les tenants de l'Ecole. Car la "religion" comtienne va de pair avec la nouvelle morale surajoutée à la hiérarchie des sciences. L'Humanité tend à se réaliser aussi pleinement que possible: "Le progrès vient de l'ordre". La plénitude de l'âge positif sera une pleine unité sociale consistant en une espèce d'"union des coeurs" immédiate, non pas fondée sur l'amour d'un être supérieur, mais sur une espèce de fraternité sans père. Cette morale oriente la marche de l'humanité.

1) Jacques Maritain, La Philosophie de la Nature, cité par René Collin, in Le Message Social du Savant, Paris; A. Michel, 1946.

La société ne pourra se consolider qu'en unissant la supériorité intellectuelle du savant à l'aptitude sociale du théologien. Or l'exigence formelle de positivité en sociologie amène à saisir une réalité qui satisfasse à cette condition; ce sera l'Humanité. "La grande conception de l'Humanité (...) vient éliminer irrévocablement celle de Dieu" (1) dont elle fera cesser la régence, indispensable pendant la minorité de l'Humanité. L'Humanité, notion parfaitement positive, ne comportant plus rien de fictif ou de mystérieux, susceptible d'être analysée et connue par l'histoire, est comme la Providence, le nouveau Dieu. Elle fondera donc la religion positive dont les savants, et spécialement les sociologues, seront les "prêtres". Bien que, encore une fois, cette conception pseudo-finaliste selon laquelle il y aurait marche de la nature humaine vers une réalisation plus parfaite, soit rejetée par Durkheim et Lévy-Bruhl, ce postulat de déification de l'Humanité et de la science sera latent dans toutes les opinions et études dites positives, de l'Ecole Sociologique Française.

Avant d'en considérer chez Durkheim les caracté-

1) Auguste Comte, Système de Politique Positive, 3^e éd., Paris, 1895, Vol. I.

tères définitifs, il convient de mentionner les derniers prédecesseurs immédiats.

L'aspect métaphysique et "inobjectif" de la Sociologie de Comte n'échappera pas à ses successeurs. Littré lui-même, disciple de l'auteur du Cours, ne suivra plus celui du Système. Dans la période de transition qui va de Comte à l'Ecole Sociologique, l'étude des phénomènes sociaux se rattachera systématiquement à des ordres de faits appartenant à différentes sciences, et pratiquera une méthode analogique qui permettra de conclure avec vraisemblance d'un domaine à l'autre, en toute confusion de sujet.

Le seul jeu des forces économiques doit rendre compte, d'après Karl Marx (1818-1883), tant de la statique que de la dynamique sociale: "Les rapports juridiques et les formes politiques ne peuvent s'expliquer ni par eux-mêmes, ni par l'esprit humain, et on doit chercher dans les infra-structures économiques et dans l'état des forces de production" (1). Pour Sigmund Freud (1856-1939), le fait social s'explique à partir des manifestations normales et pathologiques de la tendance génératrice, la libido. Reprenant l'idée comtienne

1) Karl Marx, Critique de l'Economie Politique, Trad. Joseph Roy, Paris: Bureau d'Editions, 1938.

de l'enchaînement rigoureux de "faits" avec "d'autres faits", semblable conception se retrouve chez Dupréel, Tocznies, Von Wiese, Vier Kandt, Wilfredo Pareto, de Roberty, de Greef, Jean Izoulet....

Deux courants, précédant immédiatement Durkheim, vont renouveler la tentative de recherche d'un mode d'explication et d'une méthode scientifiques applicables aux faits sociaux.

Le premier fonde la Sociologie sur l'individuel, la conçoit comme le prolongement social de la psychologie individuelle. La raison suffisante des faits sociaux se trouverait pour un Ch. Renouvier (1816-1903) et un Gabriel Tarde (1843-1904) dans les réactions, les comportements, les pensées et les volontés des individus. Le phénomène social par excellence pour Tarde, dont les lois sont de nature à rendre compte de la plupart des faits collectifs et qui, de plus, écarte tout ce qui pourrait paraître mystérieux dans un tel domaine, c'est l'imitation. Les hommes assemblés s'imitent nécessairement. Le point de départ de l'imitation, et qui en est en quelque sorte la contre partie, c'est l'invention. Tarde semble donc reconnaître ici le mode de l'acte humain, le fait de la volonté délibérée. Mais son système voulant s'établir

scientifiquement au sens que nous avons dit, il devra abandonner dans la suite les conséquences logiques de telles prémisses. Aussi bien, l'imitation n'est-elle que la forme humaine de la grande loi naturelle de répétition: l'habitude chez l'individu, l'hérédité dans l'espèce, et jusqu'au monde inorganique avec les phénomènes ondulatoires ou vibratoires. Tarde tendait donc encore à rattacher sa doctrine à une philosophie générale. Mais l'idée d'une science possible de ces choses du domaine social, va pousser Tarde à défendre la thèse d'une logique sociale soumise aux lois de la psychologie. Les actes de l'individu ou de la communauté se déduisent alors nécessairement dans le syllogisme qu'il appelle "pratique", dont un besoin, un désir, fournit la majeure, une croyance ou une connaissance relative aux moyens la mineure (1). Mais ce syllogisme n'est en réalité qu'un syllogisme de mode spéculatif, car Tarde ne fait pas mention de l'intervention de l'appétit pour fonder la vérité de la mineure (2). Tarde fait, comme Schopenhauer et Kant, de la volonté,

1) Cette idée est le centre de l'argumentation de son ouvrage: La Logique Sociale, 5e éd., Paris, 1922.

2) Car c'est du fait de ma disposition appétitive que telle fin me convient hic et nunc. Cf. Cajetan, in Iam IIae, q.58, a.5; S. Thomas, Contra Gentiles, L. III, cap. 86: "Item. A causa remota..."

de l'acte même de l'appétit, le premier moteur absolu dans l'ordre pratique. Or c'est en réalité l'objet, la fin qui est premier moteur, qui éveille l'inclinaison de l'appétit, sans quoi la volonté tiendrait lieu de raison. Mais l'appétit est mesuré par l'objet. La volonté, par conséquent, ne sera première, nous l'avons vu, que dans l'ordre d'efficience. Le syllogisme de Tardé, spéculatif, efface donc le mode propre de l'acte humain, la part d'incertitude et de contingence que comporte le vrai syllogisme pratique, tel que saint Thomas et Cajetan nous le présentent. Cependant, à partir de ce syllogisme de mode spéculatif, Tardé pourra fonder une science spéculative des faits sociaux.

Le second courant, issu de la philosophie de Spencer, pensait pouvoir donner une forme positive et scientifique aux études sociales en les présentant comme un prolongement de la biologie, en vérifiant dans ce domaine de la Sociologie les mêmes lois qu'en psychologie. L'organicisme d'Alfred Espinas (1844-1922) reflètera particulièrement cet état d'esprit (1).

Pour nous et pour tous les naturalistes évolutionnistes, l'organe et l'individu appartiennent à la même série; il n'y a entre eux qu'une

1) Shoeffle, en Allemagne, développera systématiquement la même idée.

différence de degré purement accidentelle (1).

De cette hypothèse, il faut cependant retenir l'idée qui s'en dégage, à savoir que les phénomènes sociaux, soumis à des lois, peuvent être considérés scientifiquement. Ces phénomènes dépendent, comme en physiologie, de forces spontanées et inconscientes, étrangères au domaine de la délibération volontaire. Les faits sociaux ne procédant plus de l'acte humain volontaire, on pourra, contournant la finalité et la contingence, leur appliquer la méthode objective en ne les considérant que comme des choses. De même enfin qu'un organisme présente une unité de tout, de même dans la société la conscience collective aura sa spécificité propre.

Cependant ces intuitions ambitieuses et parfois séduisantes semblaient davantage dissimuler les difficultés que les résoudre. Cela apparaîtra à Durkheim dont la pensée, tout avide de certitude positive, ne pourra plus se satisfaire de ces essais infructueux, contenant plus d'affirmations que de preuves et qui

1) Alfred Espinas, Revue Philosophique, Paris, 1882, Vol. I, p. 99, cité par G. Davy, Sociologues d'hier et d'aujourd'hui, Paris, 1920, p. 33. -- L'organe dans l'organisme est ce qu'est l'individu dans la société. Ce sera là la thèse que défendra Espinas dans son ouvrage célèbre, Des Sociétés Animales, Paris, 1877.

n'avaient jusqu'ici réussi qu'à échafauder sous le nom de Sociologie une science faite d'emprunts aux autres domaines de la connaissance.

Fondateur de ce que l'on a appelé l'Ecole Sociologique Française, en 1895 (1), Emile Durkheim (1858-1917) a le premier conçu la Méthode et les principes propres à la science sociale. Son œuvre restera le monument le plus important de la sociologie positiviste. Ses disciples, qui se recrutent dans les horizons les plus divers, et jusqu'à nos jours, se sont la plupart du temps limités à commenter, à appliquer ou à retoucher la pensée du maître. Et Lévy-Bruhl, dont la majorité des travaux a été publiée en collaboration à l'Année Sociologique, ne fera pas exception. C'est pourquoi nous devrons relever quelques aspects de la pensée de Durkheim dont l'application dans les travaux de Lévy-Bruhl nous fera mieux comprendre la position de ce dernier en face de la mentalité primitive.

La spécificité du fait social, irréductible aux faits de la psychologie et de la biologie, voilà ce qu'affirme avant tout Durkheim. Les lois des autres

1) Date de la parution du premier numéro de la revue: l'Année Sociologique, fondée par Durkheim et à laquelle collaboreront ses principaux disciples et spécialement Lévy-Bruhl et Mauss.

sciences ne sauraient s'appliquer telles quelles à la société. Par contre, on ne saurait non plus considérer les faits sociaux, objets de la Sociologie, comme de simples prolongements des sentiments, des besoins individuels ou comme des productions de la volonté délibérée. Le social est une réalité sui generis. De plus cet ordre de faits "consiste en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieurs à l'individu et qui sont doués d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui (...). Ils constituent donc une espèce nouvelle, et c'est à eux que doit être donnée et réservée la qualification de sociaux. Elle leur convient; car il est clair que n'ayant pas l'individu pour substrat, ils ne peuvent en avoir d'autre que la société..." (1). Extériorité par rapport à l'individu et pouvoir de coercition, telles seront les caractéristiques de cette réalité sociologique.

Cette idée de spécificité et d'extériorité pourrait toutefois être sauvée si Durkheim ne l'en détachait de l'individu. S'il est vrai que la justice, vertu sociale, est ad alterum (2), le droit n'en détermine pas

1) Emile Durkheim, Règles de la Méthode Sociologique,
1^{re} éd., Paris: P.U.F., p. 6.

2) Voir aussi S. Thomas, IIa IIae, q.57, a.1, et le com-
ment. de Cajetan.

moins, pour ne prendre que cet exemple, des actes qui procèdent intérieurement de la vitalité morale de l'individu. Le bien et le mal moraux sont des différences par soi de l'acte intérieur de la volonté. Il y a donc un sophisme chez Durkheim qui ne reconnaît plus l'ordre transcendental de l'individu à l'objet (1).

Ayant ainsi défini l'objet de son étude, Durkheim va en déduire la Méthode. Cette méthode, il la présentera sous forme de règles relatives, tout d'abord, à l'observation des faits sociaux. Il énoncera ainsi la première:

La première règle et la plus fondamentale est de considérer les faits sociaux comme des choses. (2)

Négativement, cette règle implique l'élimination de ce que Durkheim appelle les prénotions, ce que Bacon rejetait déjà sous le nom d'idoles, de notiones vulgares, ces préjugés, ces idées abstraites à caractère plus ou moins métaphysique, dus à notre tempérament ou à la

-
- 1) Ce premier apport de Durkheim n'est que l'application au domaine social des positions de Descartes et de Malebranche négligeant la nature de l'individu et le mode propre de son action dans la question des passions ou du mouvement par exemple, comme nous l'avons vu.
 - 2) Durkheim, op. cit., ch. 2, p. 15. Cette règle, qui est un premier principe du positivisme sociologique, à partir de laquelle la nouvelle science des faits sociaux va procéder, est la conclusion naturelle à laquelle devait arriver le courant rationaliste et anti-finaliste que nous avons parcouru.

philosophie que nous adoptons; élimination que Descartes avait élevée en doute méthodique. Ces prénotions, "sortes de fantômes qui nous défigurent le véritable aspect des choses" (1), apanage de l'état primaire -- Comte dirait "Théologique" -- de notre intelligence et de la science, sont des empêchements majeurs au passage à l'âge adulte du positivisme. Elles remplacent les faits; or la science porte sur des faits. Et Durkheim de passer en revue les philosophes qui l'ont précédé et qui, spécialement en sociologie, ont traité "plus ou moins exclusivement" non de choses mais de concepts (2). C'est qu'il s'agit de faire, non une "analyse idéologique", mais une science de réalités de faits, avec des lois rigoureuses (3). Et Durkheim d'affirmer en ce qui concerne la Sociologie:

Et cependant les phénomènes sociaux sont des choses, et doivent être traités comme des choses. (4)

Car ils représentent l'unique donné offert au sociologue.

-
- 1) Durkheim, Règles, ch. 2, p. 18.
 - 2) Ce sera, pour Durkheim, le cas de Comte, de Spencer, "qui déclarent que les faits sociaux sont des faits de nature, sans cependant les traiter comme des choses..." Op. cit., p. 29, de Stuart Mill, de Locke, et de Condillac.
 - 3) "... Ce qu'il s'agit de savoir, c'est en quoi consiste l'idée du droit, l'idée de la morale, non quelle est la nature de la morale et du droit pris en eux-mêmes".
Op. cit., p. 26.
 - 4) Op. cit., p. 27.

C'est pourquoi il faut en traiter abstraction faite des sujets conscients qui se les représentent. Les faits sociaux s'imposent à notre observation, sont l'objet de notre science et, comme tels, sont des choses. La nature humaine avec son mode d'action, la finalité, le moteur et la contingence de l'appétit ne sont pas des choses en sociologie. C'est pourquoi il faut faire abstraction de tout sentiment et surtout de toute croyance. Et ce point est très important car ce sera la base de l'opposition que Lévy-Bruhl établira entre le primitif qui en est à l'état "théologique" et le civilisé qui cherche à réaliser l'âge positif.

On ne saurait s'élever avec trop de force contre cette doctrine mystique qui -- comme tout mysticisme d'ailleurs -- n'est, au fond, qu'un empirisme déguisé, négateur de toute science. (1)

Le sentiment, comme le mysticisme, est une chose, un objet de science, non le critère de la vérité scientifique. Et Durkheim prévoit que ce préjugé finira par disparaître de la Sociologie, sa dernière retraite, pour laisser le terrain libre au savant. Nous verrons à propos de Lévy-Bruhl ce qu'il faut penser de telles affirmations.

Donc à nouveau table rase du passé, culte de la

1) Op. cit., p. 33.

science, détermination rigoureuse des choses. Durkheim n'aurait rien d'original, n'était le mode propre qu'il a donné, pour les adapter à la sociologie, à ces postulats en acte depuis deux siècles.

Un autre point -- et qui a fait école -- est la conception que l'auteur des Règles se fait de la distinction du normal et du pathologique en sociologie. Que la normalité se prenne selon la conformité à une nature qui agit pour une fin, est pour Durkheim du domaine des prédictions. Ce qui est positif et scientifique, et donc ce qui est soumis à notre observation, c'est d'appeler normal le phénomène sociologique général, qui se produit le plus souvent, dans la moyenne des sociétés de telle espèce, considérées à la phase correspondante de leur évolution; les autres, à savoir les faits exceptionnels, observés chez la minorité, seront dits morbides ou pathologiques (1). Si dans le domaine de la biologie ou de la nature en général, l'observation peut parfois conclure ainsi -- quoiqu'un événement casuel s'il est exceptionnel, n'est pas, par définition, pathologique -- on ne peut absolument pas tirer de la généralité le critère

1) Op. cit., ch. 3. Durkheim prend un exemple en biologie: "... le sauvage qui aurait le tube digestif réduit et le système nerveux développé du civilisé sain serait un malade par rapport à son milieu", p. 57, note 1.

de différenciation d'un fait normal. Ce que nous pouvons manifester dans le domaine des choses humaines, à propos duquel Aristote note que le mal est ce qui arrive le plus souvent. Non qu'il s'agisse là d'un pessimisme janséniste avant la lettre; le Philosophe reconnaît en effet que la nature humaine est, en elle-même, quelque chose de bon, car, en tant que nature, elle est orientée vers une fin. Mais il n'en reste pas moins qu'elle atteint peu souvent cette fin à laquelle elle est profondément ordonnée (1). Mais alors, selon le raisonnement de Durkheim, le mal ici serait normal et le bien, c'est-à-dire la nature atteignant la perfection de sa fin, serait pathologique. Ce n'est pas parce qu'un mal, ainsi entendu -- comme la mort, par exemple -- arrive le plus

-
- 1) "Les causes naturelles atteignent leurs effets dans la plupart des cas. Mais il faut s'entendre. Nous disons que la plupart des générations humaines sont réussies puisque la plupart des hommes sont assez normaux. Mais la plupart des hommes sont médiocres aussi. Or la médiocrité ne peut être de l'intention de la nature. En quel sens peut-on dire que les hommes sont naturellement médiocres? C'est qu'il est tout à fait naturel que des générateurs médiocres produisent des enfants médiocres. Ce qui est étonnant, c'est que parfois, ils engendrent des hommes supérieurs. Cependant ce sont les sages qui sont de primaria intentione naturae, et par rapport à celle-ci, la plupart des hommes sont des "gaffes" de la nature (...). Dans cette perspective la nature ne réussit que dans l'exceptionnel, qui peut être plus naturel que l'ut in pluribus". Charles de Koninck, Réflexions sur le Problème de l'Indéterminisme, Québec: P.U.L., 1952, extrait de la Revue Thomiste, V. 43, Juil.-sept. et Nov.-déc. 1957, p. 15.

souvent, qu'il est un bien. Ce qui est normal, c'est justement la réussite, la correspondance d'une nature à sa fin qui est son bien (1). Ici Durkheim, à la suite du courant rationaliste-déterministe depuis Bacon et Descartes, confond l'ordre d'intention, la nature ordonnée à un bien, et l'ordre d'exécution où il y a des échecs; de même la nécessité de la fin et la nécessité qui vient de la matière (2). Cette confusion sera un autre premier principe de l'Ecole Sociologique.

Du côté des règles relatives à la partie explicative de la science, Durkheim précisera plus encore sa pensée, car ici il s'agira d'un jugement, implicite ou explicite, à porter sur les choses soumises préalablement à notre observation. Après avoir refusé toute considération de la nature sous-jacente à l'espèce de phénomènes qu'il étudie, la finalité est, de ces croyances aux "fantômes", celle que Durkheim va tenter d'anéantir. De là suivra l'élimination de toute contingence dans les faits sociaux objets de science, car, et Durkheim en a pleinement conscience: "Là où

-
- 1) Voir l'article capital de S. Thomas sur cette question, Questiones Disputatae de Malo, ed. VIII, Taurini: Marietti, 1949, q. 6, a. 5, où le Docteur Angélique se demande si la mort et les défauts semblables sont naturels à l'homme.
 - 2) S. Thomas, ibid., et in II Phys., lect. XV.

règne le finalisme, règne aussi une plus ou moins large contingence; car il n'est pas de fins, et moins encore de moyens, qui s'imposent nécessairement à tous les hommes..." (1). La méthode comparative, la seule qui convienne à la Sociologie, est, de plus, incompatible avec une communauté évoluant en vue d'une fin: "Si donc il était vrai que le développement historique se fit en vue de fins clairement ou obscurément senties, continue Durkheim, les faits sociaux devraient présenter la plus infinitie diversité et toute comparaison presque devrait se trouver impossible. Or c'est le contraire qui est la vérité" (2). Ce qu'il appartiendra au sociologue de déterminer en entreprenant d'expliquer un fait social, c'est s'il y a correspondance entre le fait considéré et les besoins généraux de l'organisme social, et en quoi consiste cette correspondance, sans se préoccuper de savoir si elle a été intentionnelle ou non. Toutes ces questions d'intention [c'est-à-dire de finalité] sont, d'ailleurs, trop subjectives pour pouvoir être traitées scientifiquement. (3)

C'est qu'en effet la méthode finaliste est pour Durkheim essentiellement psychologique, car les fins ne peuvent être qu'individuelles et prendre leur source dans les consciences particulières. Mais une telle méthode,

1) Durkheim, Règles, Ch. 5, p. 94.

2) Ibid.

3) Ibid., p. 95.

qu'il imputera, entre autres, à Comte et à Spencer, n'est applicable aux phénomènes sociologiques qu'à condition de les dénaturer. Il faut donc écarter l'individu, sa nature, la finalité, et il restera la société exerçant sa pression sur l'individu par les représentations collectives qui agissent par mode de cause purement efficiente et mécanique. Et Durkheim en arrive à énoncer cette règle:

La cause déterminante d'un fait social doit être cherchée parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de la conscience individuelle. (1)

De plus, comme pour lui il convient d'obtenir des lois précises et des rapports déterminés de causalité, il faudra se conformer au principe de causalité tel qu'il se dégage de la science elle-même, à savoir que: "A un même effet correspond toujours une même cause". Ainsi la même espèce de suicide ne pourra dépendre de plus d'une cause. Ici encore tout l'appareil de l'acte humain, l'infinie variété des objets pouvant mouvoir la volonté libre, est contourné, négligé.

Durkheim a donné à la science le "point de vue" sociologique. Solidaire auparavant de doctrines philosophiques ou scientifiques, la Sociologie doit

1) Op. cit., p. 109.

désormais être elle-même, absolument distincte et autonome. Le sociologue n'est pas un mystique mais un savant qui fuit la recherche de l'aspect normatif ou quiditatif des faits qui pourrait tenter son esprit. Toute théorie tendant, non à exprimer des faits, mais à les réformer ou à les définir, n'intéressera la science que comme un fait en rapport avec d'autres faits. La méthode étant objective et positive ne portera que sur des choses, et sur des choses sociales sans aucun rapport avec quelque ordre de fait qui y soit étranger (1). Toutefois, et bien qu'il s'en défende, la Sociologie de Durkheim est une philosophie. Tout au moins sera-t-elle comprise comme telle par ses successeurs, Hauss, Fauconnet, Davy, Halbwachs, et surtout Lucien Lévy-Bruhl qui, à part ses œuvres purement

1) Il faudrait préciser que, malgré le paradoxe, Durkheim est au fond très anxieux devant l'incohérence de la conduite humaine. Son positivisme, qui veut sauver une science en devenir et encore mal assurée, cache au fond un souci de moraliste. Durkheim veut fonder une morale. Peu apparente chez le Durkheim de la Division du Travail Social (1893), cette aspiration se déclarera de plus en plus au cours de l'évolution de sa pensée jusqu'à son dernier ouvrage: Les Formes Élémentaires de la Vie Religieuse (1912), recelant des considérations de philosophie très générales, qu'il bannissait encore dans les Règles, et modifiant sensiblement les idées de ses premières œuvres. Mais comme sa morale doit être une science, toujours au sens du XIX^e siècle, il lui faut un fondement stable que lui fournira le fait social soumis à la méthode positive.

sociologiques, publia en 1903 le manifeste de la doctrine morale de l'école, tiré du cours professé par Durkheim (1). De plus, les disciples de Durkheim, prochains ou éloignés, appliquant sa méthode et mettant en œuvre ses postulats philosophiques, porteront, explicitement ou non, des jugements sur les faits, objet de leur science.

1) Lucien Lévy-Bruhl, La Morale et la Science des Mœurs, 9^e éd., Paris: Alcan, 1927, ouvrage qui a d'ailleurs soulevé des polémiques retentissantes et à propos desquelles Durkheim a été amené à s'expliquer plusieurs fois lui-même.

Chapitre Troisième

MENTALITE PRIMITIVE ET HASARD, D'APRES LEVY-BRuhl

Dès ses premiers ouvrages, Lucien Lévy-Bruhl (1857-1939) affirme sans aucune équivoque son appartenance à l'école positiviste. C'est pourquoi il nous a fallu nous attarder quelque peu à considérer la genèse de l'esprit qui la caractérise. Nous avons vu que cet esprit positiviste, appliqué à l'étude des faits sociaux, pouvait se définir à partir de données mêmes du courant "scientifique" au XIX^e siècle.

Après Durkheim, la morale aussi bien que le droit, la religion non moins que la logique même, vont apparaître comme autant de phénomènes essentiellement sociaux dont la sociologie, et elle seule, pourra prétendre rendre compte adéquatement. Les règles et les lois qui dominent une société résultent de causes et de phénomènes sociaux. Ces règles sont des faits qu'il appartient d'analyser et d'expliquer comme tels, c'est-à-dire sociologiquement. Le point capital est que les faits sociaux en général soient conçus comme un objet de recherche scientifique, au même titre et par la même

méthode que les autres phénomènes naturels.

Tous principes que Lévy-Bruhl développe dans son ouvrage La Morale et la Science des Mœurs, où il reprend en les appliquant à ce qu'il appelle la "science des mœurs", les thèmes méthodologiques relatifs à l'étude du fait social. Parlant de sciences de la réalité sociale, il dit que, à l'instar de celles qui traitent de la nature physique,

elles affranchiront peu à peu l'esprit de conceptions puériles et absurdes, de croyances mal fondées et de systèmes imaginaires, et, par une conséquence immédiate, elles feront disparaître, plus ou moins vite, mais sûrement, les pratiques inutiles, barbares, malfaisantes, et les sentiments inhumains qui y sont attachés. De même encore, la "nature sociale" que nous feront connaître ces sciences surpassera sans doute de beaucoup, en complexité vivante et en intérêt pathétique, le "monde moral", le "règne des fins", et la "cité de Dieu", pauvres et monotones imaginations que les théologiens et les philosophes se sont transmises jusqu'à présent. (1)

Et puisqu'une science démontre désormais sa légitimité par le simple fait de son existence et de ses progrès, de concert avec les tenants de l'équipe sociologique, Lévy-Bruhl s'employerà à prouver la fécondité de sa science par la mise en pratique (2). Les travaux de

1) Lucien Lévy-Bruhl, La Morale et la Science des Mœurs, 9e éd., Paris: Alcan, 1927, p. 291.

2) "Mettons-nous modestement, mais résolument à l'étude de la réalité sociale, c'est-à-dire à l'analyse scientifique du passé des différentes sociétés humaines et des lois qui régissent les différentes séries de phénomènes sociaux et leurs rapports". Cp. cit., p. 252, (à suivre p. 110)

l'Année Sociologique représenteront un effort considérable dans ce sens. Mais l'œuvre sociologique de Lévy-Bruhl, après celle de Durkheim, est certainement celle dont le retentissement et l'influence ont été les plus considérables.

La prétention est commune au sein de l'école, d'expliquer la logique en fonction des diverses formes sociales (1). Et si Lévy-Bruhl s'est spécialement attaché en de volumineux ouvrages à l'étude détaillée de la mentalité du primitif, c'est qu'il s'acheminait, au fond, vers la découverte d'un nouveau mode de connaissance qui aurait spécifié une mentalité radicalement différente de la nôtre: le mythe (2). Mais surtout le

et pour cela, "nous avons à nous délivrer d'habitudes mentales et de préventions que les siècles écoulés ont rendu à la fois tyranniques et vénérables". Ibid., p. 293.

- 1) La société a, pour eux, formé l'esprit humain. Les catégories essentielles de la pensée, nées de la religion, doivent dès lors participer de la nature commune de tous les faits sociaux, être des produits de la pensée collective. Il n'est pas jusqu'au concept qui ne soit considéré comme un fait social.
- 2) Notons toutefois que quelques années avant sa mort, dans ses derniers ouvrages ainsi que dans les carnets recueillis et publiés par Maurice Leenhardt en 1949 aux P.U.F., Lévy-Bruhl atténua ses premières affirmations en même temps qu'il prendra conscience d'une unité possible de l'esprit humain. Ses conclusions, nouvelles au temps des Fonctions Mentales et de la Mentalité Primitiva, se nuanceront au contact des études ethnologiques qui s'élaborent à la même époque et des violentes réactions suscitées par les thèses contenues dans ces ouvrages.

genre de faits qu'il s'est efforcé de recueillir et d'analyser présentait pour lui, outre l'attrait de la nouveauté, l'avantage de se prêter plus que tout autre à l'application de la méthode scientifique, en raison de ses caractères fortement différenciés. De plus, et pour reprendre l'idée comtienne de la loi des trois états (1), il n'y avait pas de moyen plus apte à manifester la perfection de l'état positif, celui de la maturité, que de l'opposer scientifiquement et systématiquement à l'état théologique. Et parmi les manifestations de cet état infantile de la société et de l'individu, la mentalité primitive présentait une matière de choix. L'extrême de ses caractères était en effet particulièrement apte à mettre en relief la supériorité désormais incontestable du "civilisé scientifique", idolâtre du fait (2).

En dehors de l'école sociologique cependant, et dans le même temps, savants et philosophes accorderont

-
- 1) Idées que Lévy-Bruhl prend à son compte dans La Morale et la Science des Moeurs, p. 285.
 - 2) On sait qu'en effet, la seule méthode féconde et probatoire applicable à l'explication du fait social est la méthode comparative. Cette méthode, issue de Comte, a rencontré l'adhésion quasi-unanime des sociologues et des anthropologues. Durkheim lui a consacré le dernier chapitre des Règles de la Méthode Sociologique et Lévy-Bruhl en fait un principe tout-à-fait premier dans l'introduction des Fonctions Mentales dans les Sociétés Inférieures.

aussi un intérêt très spécial à l'étude des sociétés inférieures. Un penseur comme Bergson lui-même, ne manquera pas d'y faire un appel constant dans ses études sur la morale et la religion. Le point de vue sera, nous le verrons, bien différent. Le fait, toutefois, se doit d'être mentionné ici, car ce sera sur la base de telles considérations que s'établiront des opinions qui ne relèveront plus de la seule analyse des faits, mais d'une véritable doctrine sous-jacente à cette analyse le plus souvent comparative. Aussi bien, les discussions qui s'élèveront entre les différents auteurs sur le sujet, prendront-elles dans bien des cas un caractère plus "philosophique" que "scientifique". La question du hasard qui fut débattue entre Bergson et Lévy-Bruhl fut de celles-là.

L'opposition marquée de l'école, et que nous avons vue se développer tout au long de notre étude historique, à l'égard de toute "prénotion métaphysique ou philosophique", interdira à Lévy-Bruhl de présenter quelque question que ce soit par mode de doctrine. Nous ne nous étonnerons donc pas de ne trouver à aucun moment dans ses écrits, un traité ex professo du hasard. Toutefois par le moyen -- nous serions tenté de dire par le subterfuge -- de la méthode comparative pratiquée tout

au long de son œuvre, Lévy-Bruhl fait assez entendre que le plan de comparaison normal adopté, qui est comme le moyen terme de son argumentation, représente à travers l'évidence scientifique des faits, ce qu'il considère comme étant, sinon la vérité, du moins la réalité (1). Pour cette raison, il nous sera possible de dégager, à partir des rapports ou des oppositions qu'il souligne entre la manière de voir du primitif et celle du civilisé, ce qu'il entend comme conception du hasard chez ce dernier. Nous avons, d'autre part, tout lieu de croire qu'il se classe lui-même dans cette catégorie privilégiée, et à un degré éminent, précurseur de l'état positif de la société.

Notons un fait: Lévy-Bruhl parle du hasard dans ses études sociologiques. Or si la chose n'était rien pour lui et ne signifiait rien en fait, il s'abstendrait de la mentionner. Si, au contraire, il en tient compte dans son langage, il est légitime de nous demander ce qu'il entend par là.

Parcourons donc avec lui, brièvement, les étapes de cette mentalité, dite "primitive", afin de replacer à partir de ses caractéristiques majeures, la repré-

1) Distinction dont nous devons tenir compte, si nous voulons pénétrer par l'intérieur la pensée de Lévy-Bruhl.

sentation que se fait le non-civilisé de phénomènes dont la cause est peu manifeste, sinon encore inconnue, au civilisé.

I - LES REPRESENTATIONS COLLECTIVES DANS LES SOCIETES INFERIEURES

Les plus hautes fonctions mentales restent inintelligibles tant que l'on n'étudie que l'individu. Dans la vie mentale de l'homme, tout ce qui n'équivaut pas à une simple réaction de l'organisme aux excitations qu'il reçoit, est nécessairement de nature sociale. Telles sont les représentations collectives qui orientent à la façon d'une cause efficiente, l'action de l'individu vivant en société. La représentation, dans le langage positiviste, est un fait de connaissance, en tant que l'esprit a l'idée d'un objet perçu. La forme de cette image lui sera imposée, en vertu de son pouvoir de coercition, par la société dans laquelle il vit. Le premier problème est donc, pour Lévy-Bruhl, de déterminer les traits essentiels, et de là les lois, qui régissent les représentations collectives du primitif, en les comparant aux nôtres, qui seraient, a priori, fort différentes. Pour le primitif, les idées, les images qu'il se fait des objets, ne peuvent se considérer indépendamment

de ses états émotionnels en rapport avec la conscience collective. Elles déterminent donc un mode de penser, une attitude à l'égard des objets représentés, qui sera tout-à-fait spécifique. L'âme de ces représentations, dans les sociétés primitives, est un "appel passionné à une puissance protectrice" (1) qui leur confère non seulement un caractère sacré, mais une valeur de réalité dans le moment même où elles sont reçues, et qui fait naître l'espoir ou la crainte.

Pour désigner d'un mot cette propriété générale des représentations collectives qui tiennent une si grande place dans l'activité mentale des sociétés inférieures, je dirai que cette activité mentale est mystique. J'emploierai ce terme, faute d'un meilleur, non pas par allusion au mysticisme religieux de nos sociétés, qui est quelque chose d'assez différent, mais dans le sens étroitement défini où mystique se dit de la croyance à des forces, à des influences, à des actions imperceptibles aux sens, et cependant réelles. (2)

C'est dire déjà combien le monde de représentations collectives dans lequel vit le primitif, composé des seules réalités mystiques, est différent du nôtre. Tout prendra chez eux une signification mystique. Mais nous verrons que ce "tout" ne s'entend que des événements où le primitif

1) Lucien Lévy-Bruhl, Les Fonctions Mentales dans les Sociétés Inférieures, 9e éd., Paris: P.U.F., 1951, ch. 1, p. 29.

2) Op. cit., p. 30.